

VILLESEQUÉ

DES PROJETS ADOPTÉS EN CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 3 décembre 2025 et a adopté les décisions d'intervention suivantes :

- **Aménagement Place Dastorg** : suite à la décision du 2 octobre 2024 de procéder à la rénovation du revêtement de la place Dastorg, le conseil a approuvé la dévolution des travaux à l'entreprise Marcouly pour un montant de 30 500 € HT, les crédits ayant été prévus au budget 2025.
- **Jardin public de La Pélissière** : l'aménagement du jardin public n'ayant pu être réalisé en 2025, une actualisation du devis a été sollicité. Le conseil a approuvé la nouvelle estimation qui s'élève à 70 989 € HT, lequel sera annexée à la demande de subvention auprès de l'État. Rappelons que la Région et le Département ont accordé leur aide sur ce projet en 2024 et 2025.
- **Mise aux normes salle des fêtes de Trébaïx** : ayant l'obligation de mise aux normes PMR et suite à la visite de contrôle de la DDT, le conseil a approuvé la mise à l'étude de réalisation d'un sanitaire PMR à la salle des fêtes de Trébaïx. La commune dispose d'un délai de deux ans pour mettre cet équipement en conformité. Ce sera aussi l'occasion de prévoir en même temps l agrandissement du local de cuisine de la salle devenue trop étroit.
- **Territoire Énergie Lot** : les nouveaux statuts du syndicat « Territoire Energie Lot » dont la commune est membre ont été adoptés par le conseil.
- **Chemin du Patrimoine** : l'assemblée a autorisé M. le Maire à proposer aux propriétaires concernés une convention permettant le passage des marcheurs sur quelques portions privées du futur chemin du patrimoine qui guidera les visiteurs sur les cinq points d'étape des expositions de présentation et d'explication des éléments patrimoniaux de la commune (l'église de Villeseque et les maçons du XIX, les ST Jean, le four à pain, l'église de Trébaïx et le patrimoine de Trébaïx).

- **Charte « Sensibilis'haie » : le conseil a décidé de conventionner avec le Fédération de Chasse pour un kit de plantation d'une haie au futur jardin public de la Pélissière, opération financée par la Fédération de Chasse avec l'aide de l'Office Français de la Biodiversité.**
- **Acquisition d'un véhicule utilitaire : a été décidée l'acquisition d'un véhicule de service pour les besoins techniques de la commune.**
- **« Village A-Venir » : M. le Maire a rendu compte au conseil de la première phase du dispositif départemental mis en place au profit de la commune. Celle-ci a établi le diagnostic. Viendront ensuite en 2026 la stratégie et les fiches-actions sur les projets de développement et d'aménagement pour les dix ans à venir.**